

MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

Ancrage de toiture 2103673 et ligne de vie horizontale Sayline^{MC} de série 7600511

Le présent manuel est conçu conformément aux instructions du fabricant, tel que requis par la norme OSHA ou d'autres normes nationales ou réglementaires, et devrait être utilisé dans le cadre d'un programme de formation pour les employés, tel que requis par les agences identifiées dans la Section 1.3.

AVERTISSEMENT : Ce produit fait partie d'un dispositif antichute personnel¹. L'utilisateur ou le secouriste doit lire et suivre les instructions du fabricant pour chaque composant ou pièce de l'ensemble du système. Ces instructions doivent être transmises à l'utilisateur de ce matériel. Avant d'utiliser cet équipement, l'utilisateur doit lire et comprendre les présentes instructions ou se les faire expliquer. Les instructions du fabricant doivent être respectées afin d'assurer une utilisation et une maintenance appropriées de ce produit. Des modifications ou le mauvais usage de ce produit ou le non-respect de ces directives peuvent causer de graves blessures, voire la mort.

IMPORTANT : Si vous avez des questions sur l'utilisation, l'entretien de cet équipement ou son aptitude à l'usage que vous souhaitez en faire, communiquez immédiatement avec Capital Safety.

IMPORTANT : Avant d'utiliser cet équipement, enregistrez les informations d'identification du produit que vous trouverez sur l'étiquette d'identification, dans le journal d'inspection et d'entretien de la section 9 de ce manuel.

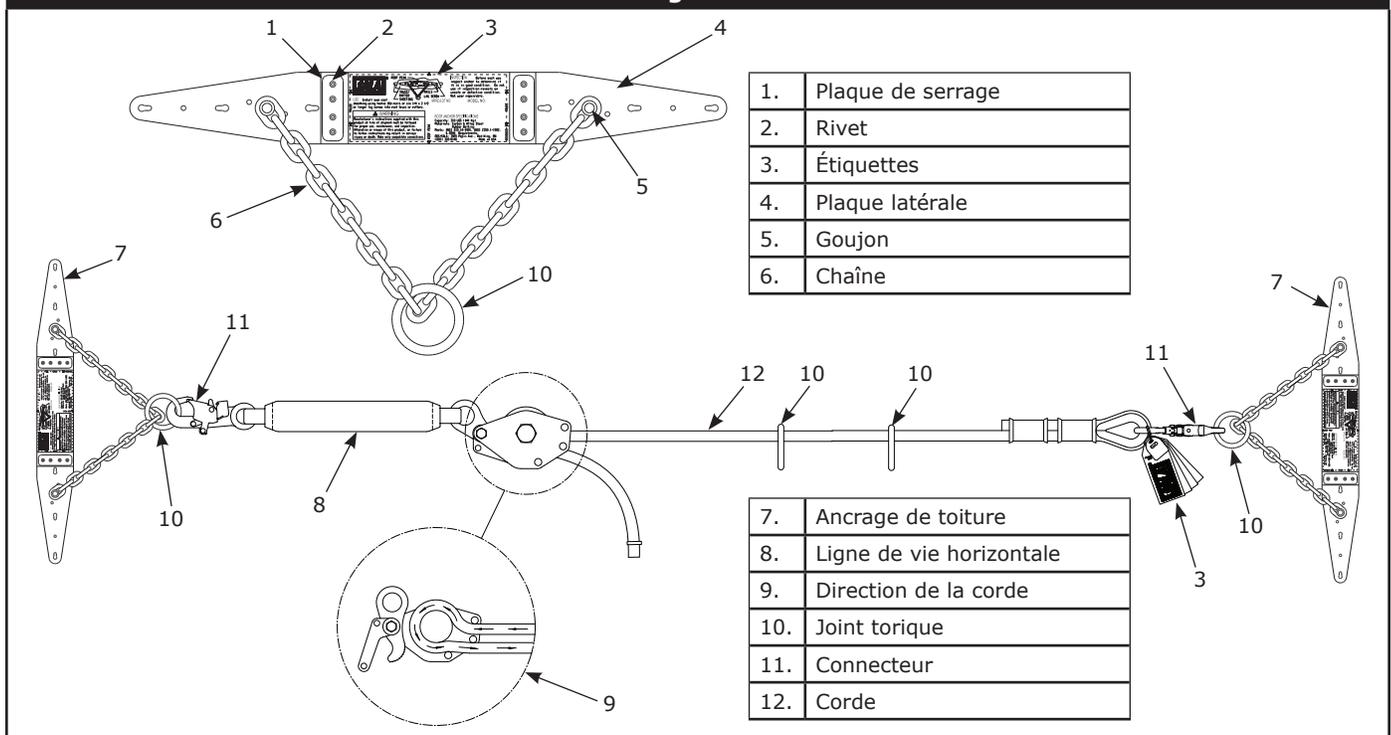
DESCRIPTION :

2103673 : L'ancrage de toiture comporte un joint torique cadmié en acier forgé, une chaîne en alliage de 9/32 po et une courroie en caoutchouc large de 3 po, fixée à une base en acier. Lorsqu'elle est utilisée, la base en acier est clouée sur la structure du toit, conformément aux instructions suivantes. Le joint torique permet de connecter un dispositif antichute ou un système de retenue. Voir la figure 1.

7611904 : Ligne de vie horizontale synthétique Sayline, 50 foot (15 m), comprend deux ancrages de toiture de série 2103673. L'utilisation de ce système devrait être limitée à une seule personne à la fois. Voir la figure 1.

7611907 : Kit utilisateur double.

Figure 1

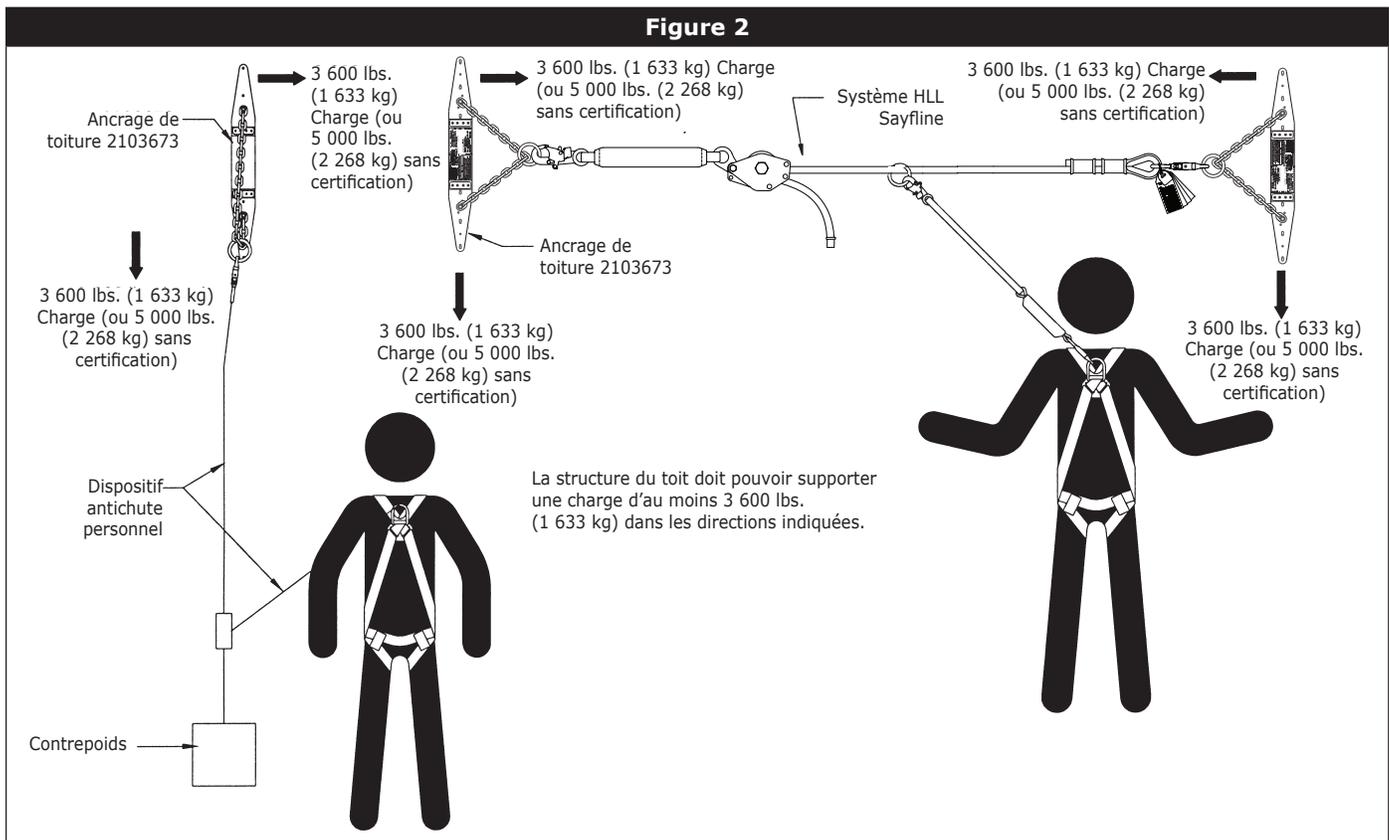


1 Dispositif antichute : Un système qui empêche l'employé d'entrer en collision avec un obstacle ou avec le sol en arrêtant sa chute.

1.0 APPLICATIONS

1.1 OBJECTIF : L'ancrage de toiture 210363 de DBI/SALA est à utiliser pour installer temporairement (il n'est pas destiné à une installation permanente) un connecteur d'ancrage sur des structures en bois. Ce connecteur d'ancrage peut faire partie intégrante d'un système de retenue ou antichute personnel. L'ancrage de toiture peut être utilisé comme un connecteur d'ancrage sur la ligne de vie horizontale synthétique Sayflin de DBI/SALA. Voir la figure 2 pour l'illustration de l'application. Veuillez à ne pas suspendre, supporter ou soulever des outils ou des équipements par cet ancrage. Veuillez également à ne pas y attacher de haubans pour antenne, câble téléphonique, etc.

- A. APPLICATION ANTICHUTE :** Dans cette application, l'ancrage de toiture est utilisé comme composant d'un dispositif antichute complet. De tels systèmes incluent généralement un harnais de sécurité complet et une sorte de sous-système de connexion, telle qu'une corde amortissante. La chute libre maximum admissible est 6 feet (1,8 m). Ce type de système est utilisé dans les cas possibles de chute libre, avant que la chute ne soit arrêtée.
- B. APPLICATION DE RETENUE :** Dans cette application, l'ancrage de toiture est utilisé comme une partie d'un système de retenue complet. De tels systèmes incluent généralement un harnais de sécurité complet et une corde amortissante ou de retenue permettant de retenir ou d'empêcher l'utilisateur d'être exposé à un risque de chute (c.-à-d. dans les travaux sur les bordures de toit). Ce type de système est utilisé dans les cas où toute chute libre verticale est impossible.



1.2 LIMITES : Vous devez reconnaître et tenir compte des limites d'utilisation suivantes avant d'utiliser ce produit :

- A. STRUCTURE DE LA TOITURE :** Le connecteur d'ancrage (210363) est conçu pour être installé sur des structures en bois pouvant répondre aux exigences en matière de résistance d'ancrage, indiquées dans la section 2.4. Consultez le fabricant avant d'utiliser ces ancrages de toiture sur tout autre matériau de toiture.
- B. CAPACITÉ :** Ce connecteur d'ancrage est destiné à être utilisé par des personnes dont le poids total (personne, vêtements, outils, etc.) ne doit pas dépasser 310 lb (141 kg). Un seul système de protection personnelle peut être raccordé à l'ancrage de toiture (2103673) à la fois. Les systèmes de ligne de vie horizontale synthétique DBI/SALA raccordés à l'ancrage de toiture 2103673 sont conçus pour deux utilisateurs.
- C. DISPOSITIF ANTICHUTE PERSONNEL (PFAS) :** Les dispositifs antichute personnels sélectionnés pour être utilisés avec cet ancrage de toiture doivent être conformes aux critères de performances du système et autres critères stipulés à la section 3.2.
- D. CHUTE LIBRE :** Les dispositifs antichute personnels utilisés avec ces ancrages de toiture doivent être fixés de manière à limiter les chutes libres à un maximum de 6 pi (1,8 m), conformément à la norme ANSI Z359.1. Pour de plus amples informations, référez-vous aux instructions du fabricant des sous-systèmes de connexion associés.

- E. HAUTEUR DE DÉGAGEMENT EN CAS DE CHUTE :** Assurez-vous que le dégagement en cas de chute est suffisant pour éviter tout contact avec un objet. Le dégagement requis dépend du sous-système de connexion (tel qu'une corde amortissante, corde d'assurance autorétractable, etc.) utilisé et de l'emplacement de l'ancrage. Référez-vous aux instructions du fabricant du sous-système de connexion pour de plus amples informations sur le dégagement de la chute.
- F. SYSTÈMES DE RETENUE :** Les systèmes de retenue sélectionnés pour être utilisés avec cet ancrage de toiture doivent être conformes aux exigences indiquées à la section 3.2.
- G. CORROSION :** L'utilisation près de l'eau de mer ou d'autres environnements corrosifs peut nécessiter des inspections ou remplacements plus fréquents afin de veiller à ce que les dommages dus à la corrosion n'affectent pas la performance du produit.
- H. DANGERS CHIMIQUES :** Les solutions contenant des acides, de l'alcali ou autres produits chimiques caustiques, plus particulièrement à des températures élevées, peuvent endommager cet équipement. Consultez DBI/SALA en cas de doute sur l'installation de cet équipement en présence de dangers chimiques.
- I. DANGERS ÉLECTRIQUES :** N'installez pas ces ancrages de toiture à un endroit où ceux-ci ou l'utilisateur risqueraient d'entrer en contact avec des lignes électriques.
- J. FORMATION :** Cet équipement doit être installé et utilisé par des personnes formées pour son application et son utilisation appropriées.

1.3 NORMES : Pour de plus amples informations sur les connecteurs d'ancrage et ses composants, consultez les normes nationales (y compris la norme ANSI Z359.1) ainsi que les exigences locales, provinciales et fédérales (OSHA) régissant cet équipement.

2.0 EXIGENCES DU SYSTÈME :

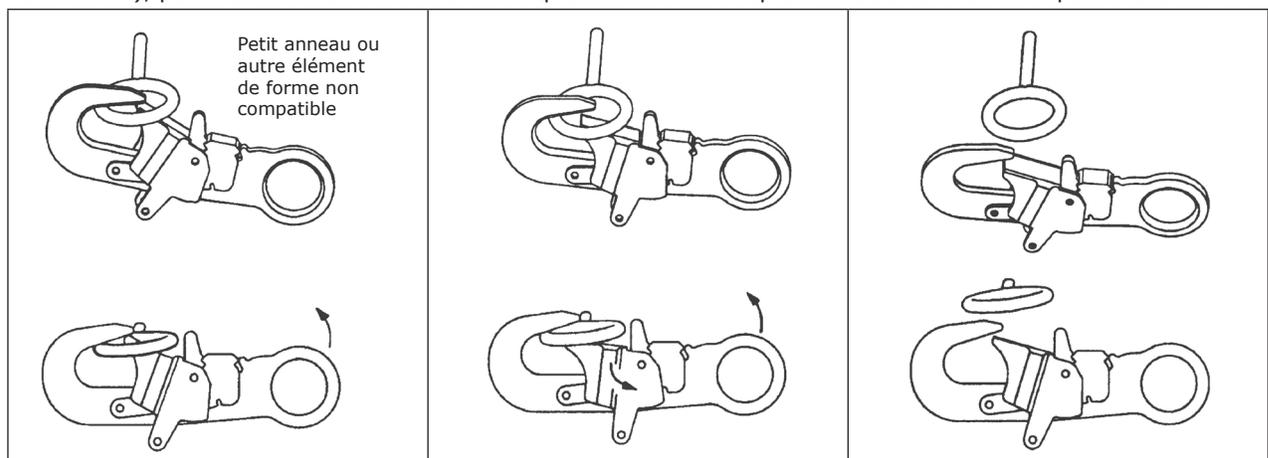
2.1 COMPATIBILITÉ DES COMPOSANTS : L'équipement DBI/SALA est destiné à être utilisé uniquement avec des composants et des sous-systèmes agréés par DBI/SALA. Les substitutions ou les remplacements effectués avec des composants ou des sous-systèmes non approuvés peuvent affecter la compatibilité de l'équipement ainsi que la sécurité et la fiabilité du système dans son ensemble.

2.2 COMPATIBILITÉ DES CONNECTEURS : Les connecteurs sont considérés compatibles avec les éléments de connexion lorsqu'ils ont été conçus pour fonctionner ensemble de telle manière que leurs tailles et formes n'entraînent pas l'ouverture accidentelle des mécanismes, quelle que soit leur orientation. Communiquez avec DBI/SALA pour toute question sur la compatibilité.

Les connecteurs (crochets, mousquetons et dés d'accrochage) doivent pouvoir supporter une charge minimale de 5 000 lb (22,2 kN). Les connecteurs doivent être compatibles avec l'ancrage ou tout autre composant du système. N'utilisez aucun équipement non compatible. Les connecteurs non compatibles peuvent se désengager accidentellement. Voir la figure 3. Les connecteurs doivent être compatibles en taille, en forme et en résistance. Des crochets mousquetons et des mousquetons à verrouillage automatique sont requis par la norme ANSI Z359.1 et OSHA.

Figure 3 - Décrochage involontaire (désengagement)

Si l'élément de connexion auquel se fixe un crochet (voir illustration) ou un mousqueton est d'une taille inférieure ou d'une forme irrégulière, l'élément de connexion pourrait exercer une force sur la clavette du crochet ou du mousqueton. Cette force peut entraîner l'ouverture de la clavette (du crochet mousqueton autoverrouillant ou non verrouillant), permettant ainsi au crochet mousqueton ou au mousqueton de se décrocher du point de connexion.



1. Une force est exercée sur le crochet.

2. La clavette s'appuie contre l'anneau de connexion.

3. La clavette s'ouvre laissant glisser le crochet mousqueton.

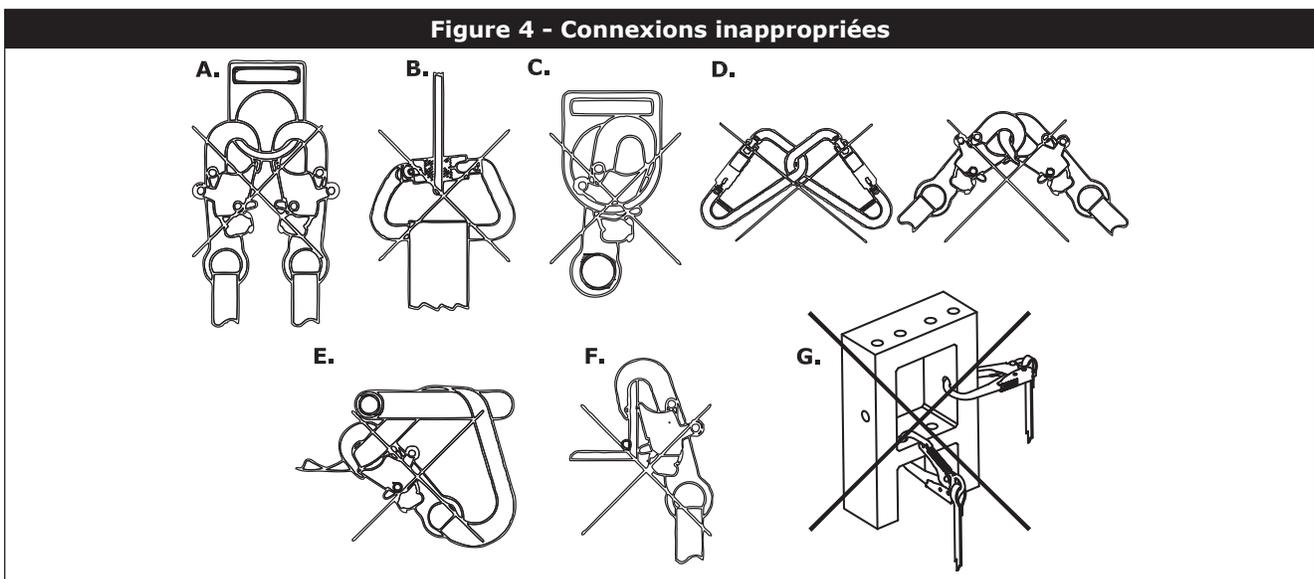
2.3 RÉALISATION DES CONNEXIONS : N'utilisez que des crochets mousquetons et des mousquetons autoverrouillants avec cet équipement. Utilisez uniquement des connecteurs adaptés à chaque usage. Assurez-vous que toutes les connexions soient compatibles dans leur taille, leur forme et leur capacité. N'utilisez aucun équipement non compatible. Assurez-vous que tous les connecteurs sont complètement fermés et verrouillés.

Les connecteurs DBI/SALA (crochets mousquetons et mousquetons) sont conçus pour être utilisés uniquement selon les instructions de chacun des produits. Voir la Figure 4 pour les connexions inappropriées. Les crochets mousquetons et les mousquetons Capital Safety ne doivent pas être connectés :

- A. À un anneau en D auquel est déjà fixé un connecteur.
- B. De façon à entraîner une charge sur la clavette du crochet mousqueton ou du mousqueton.

REMARQUE : Les crochets mousquetons à ouverture large ne doivent pas être connectés à des anneaux en D de taille standard ou des objets semblables qui pourraient entraîner une charge sur la clavette si le crochet ou l'anneau en D se tordait ou pivotait. Les crochets mousquetons à ouverture large sont destinés à être utilisés sur des éléments structurels fixes, tels que des barres d'armature ou des traverses dont les formes ne peuvent pas accrocher la clavette du crochet.

- C. Dans un faux raccord où des éléments rattachés au crochet mousqueton ou au mousqueton s'accrochent dans l'ancrage et, sans une confirmation visuelle, semblent complètement attachés au point d'ancrage.
- D. Entre eux.
- E. Directement à la sangle, à la longe ou à l'ancrage sous tension (à moins que les directives du fabricant de la longe et du connecteur n'autorisent une connexion de ce type).
- F. À un objet dont la forme ou la dimension empêche la fermeture et le verrouillage du crochet ou mousqueton, ou pourrait provoquer leur décrochage.
- G. De manière qui ne permettrait pas au connecteur de s'aligner sur le système antichute (p. ex. longe) pendant qu'il est sous tension.



2.4 RÉSISTANCE D'ANCRAGE : En fonction de l'application, l'ancrage auquel le dispositif de toiture est installé doit être conforme aux exigences en matière de résistance minimale stipulées ci-dessous :

ANTICHUTE : Les ancrages de toiture installés pour des applications antichute doivent être fixés à une pièce de charpente de la toiture capable de soutenir des charges statiques dans la ou les direction(s) autorisée(s) par le système PFAS en cours d'utilisation d'au moins : (A) 3 600 lb (16 kN) avec certification (consulter la norme ANSI Z359.1 pour les exigences de certification), ou (B) 5 000 lb (22 kN) sans certification. Si l'on souhaite installer plusieurs ancrages de toiture sur une structure du toit, les forces indiquées aux points (A) ou (B) ci-dessus doivent être respectées à chacun des points d'installation indépendamment l'un de l'autre. **EXEMPLE :** si deux ancrages de toiture sont installés sur une structure du toit, chaque point d'ancrage doit être indépendamment capable de soutenir 5 000 lb (2 268 kg) (ou 3 600 lb (1 633 kg) avec certification). Voir la Figure 2.

RETENUE : Les ancrages de toiture installés pour des applications de retenue doivent être fixés à une pièce de charpente de la toiture capable de soutenir une charge statique d'au moins 3 000 lb (1 361 kg) appliquée dans toute direction autorisée par le système de retenue lors de son utilisation. Chaque installation d'ancrage de toiture doit être indépendamment capable de soutenir cette charge.

3.0 FONCTIONNEMENT ET UTILISATION :

AVERTISSEMENT : Veuillez ne pas altérer cet équipement ni en faire l'usage inapproprié intentionnellement. Votre sécurité en dépend. Consultez DBI-SALA lorsque vous utilisez cet équipement conjointement avec des composants ou des sous-systèmes autres que ceux décrits dans le présent manuel. La combinaison de certains sous-systèmes et composants pourrait nuire au fonctionnement de cet équipement. Faites preuve de prudence lors de l'utilisation de cet équipement à proximité de bords tranchants, de machines en déplacement et d'endroits présentant des dangers de contamination chimique et d'électrocution.

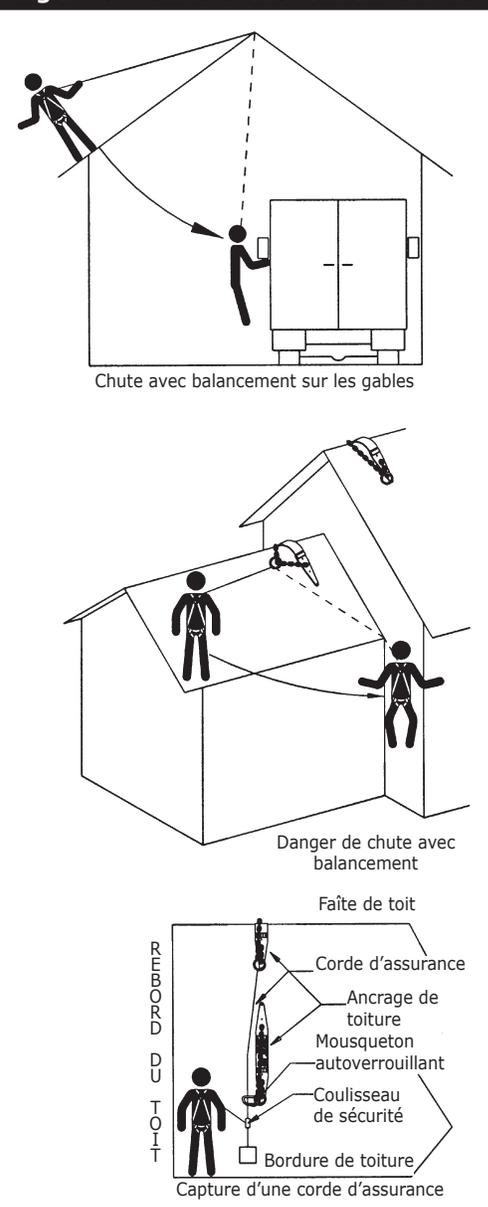
AVERTISSEMENT : Consultez votre médecin en cas de doute quant à votre capacité physique à amortir le choc d'arrêt de chute. L'âge et la condition physique affectent sérieusement la capacité d'un ouvrier à résister aux chutes. Les femmes enceintes ou les personnes mineures ne doivent pas utiliser les ancrages de toiture DBI/SALA.

3.1 AVANT CHAQUE UTILISATION de cet équipement, inspectez-le soigneusement pour vous assurer qu'il est en bon état de fonctionnement. Vérifiez qu'aucune pièce n'est manquante ou endommagée, voir la Figure 1. Les plaques latérales en acier doivent être plates et exemptes de corrosion. Les rivets doivent être serrés et fermement repliés. Vérifiez l'installation des tire-fonds (6) ou des clous (12). Vérifiez si la chaîne et le joint torique sont endommagés. Pour de plus amples informations, consultez la section 5.0. Si une inspection révèle une condition dangereuse, n'utilisez pas cet équipement. **REMARQUE : Le dispositif 2103673 est destiné à servir d'ancrage amovible. Il est conçu de sorte à pouvoir être installé, utilisé et retiré en vue d'une installation et d'un usage ultérieurs.**

3.2 PLANIFIEZ l'installation de votre système antichute ou dispositif de retenue avant de commencer votre travail. Tenez compte de tous les facteurs pouvant affecter votre sécurité à tout moment lors de l'utilisation de l'équipement. La liste ci-dessous indique plusieurs points importants que vous devez prendre en compte lors de la planification de votre système :

- A. ANCRAGE :** Choisissez un point d'ancrage stable et capable de supporter les charges requises. Voir la section 2.4 et la Figure 2. Positionnez l'ancrage de toiture selon la section 3.3.
- B. CHUTE LIBRE :** Les dispositifs antichute personnels doivent être fixés de manière à limiter les chutes libres à un maximum de 6 pieds (1,8 m) (normes OSHA et ANSI Z359.1); les systèmes de retenue doivent être fixés de manière à ce qu'aucune chute libre verticale ne soit possible. Ne travaillez pas au-dessus du niveau de votre point d'ancrage, cela augmenterait la distance de la chute libre.
- C. EXIGENCES DU DISPOSITIF ANTICHUTE PERSONNEL :** Les dispositifs antichute personnels utilisés avec cet équipement doivent être conformes aux exigences provinciales et fédérales applicables, et aux normes OSHA et ANSI. Les PFAS incluant un harnais de sécurité complet doivent pouvoir arrêter la chute d'un ouvrier avec une force d'arrêt maximale inférieure à 1 800 lb (816 kg) (force d'arrêt maximale de 900 lb (408 kg) lorsqu'ils sont utilisés avec une ligne de vie horizontale synthétique Sayflite) et limiter la distance de chute libre à 6 pieds (1,8 m) ou moins. La distance de décélération pour un PFAS doit être de 42 po (1,1 m) ou moins. Reportez-vous aux exigences ANSI Z359.1 et OSHA.
- D. SYSTÈMES DE RETENUE :** Les systèmes de retenue doivent être conformes aux exigences provinciales et fédérales applicables.
- E. DÉGAGEMENT EN CAS DE CHUTE :** En cas de chute, le dégagement dans la zone de chute doit être suffisant pour arrêter la chute avant que l'utilisateur n'entre en contact avec le sol ou avec tout autre objet. Le dégagement requis dépend du type de sous-système de connexion antichute utilisé (corde amortissante, corde d'assurance autorétractable, ligne de vie horizontale, etc.). Reportez-vous aux instructions du fabricant pour toute information sur le dégagement en cas de chute.
- F. CHUTES AVEC BALANCEMENT :** Les chutes avec balancement se produisent lorsque le point d'ancrage ne se trouve pas directement au-dessus du point où une chute se produit. La force d'impact sur un objet lors de chute avec balancement peut entraîner de graves blessures. Vous pouvez réduire les chutes avec balancement en travaillant le plus possible en dessous du point d'ancrage. Vous pouvez attacher une corde d'assurance (c.-à-d. un système de coulisseau de sécurité) à un ancrage près de la surface de travail à l'aide d'un mousqueton, voir la figure 5. N'attachez pas la corde d'assurance ou une corde autorétractable, car elle risque d'altérer la performance de son système de freinage interne.

Figure 5 – Chutes avec balancement



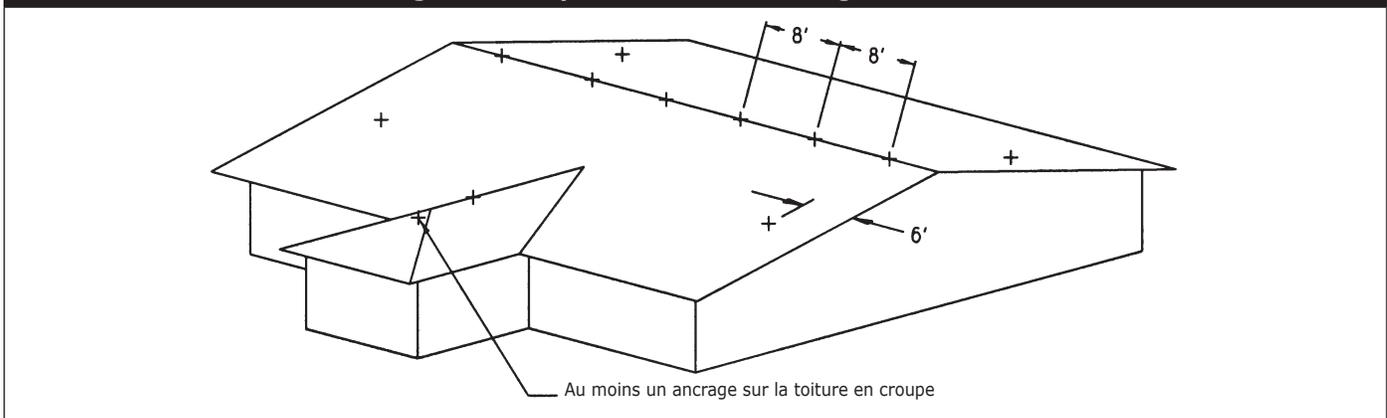
- G. REBORDS TRANCHANTS :** Ne travaillez pas dans des endroits où le sous-système de connexion (tel que la corde amortissante, la corde d'assurance autorétractable, le harnais complet, etc.) ou tout autre composant du système sera en contact avec ou frottera contre des rebords tranchants non protégés. N'enroulez pas les longues autour d'éléments structuraux de petit diamètre. Si l'utilisation de cet équipement près de rebords tranchants est inévitable, vous devez fournir une protection contre le sectionnement en plaçant un matériau matelassé ou un autre moyen de protection sur les rebords tranchants qui font saillie.
- H. SAUVETAGE :** Un plan de sauvetage en cas de chute doit avoir été élaboré par l'utilisateur (l'employeur) ainsi que les moyens de le mettre en œuvre.
- I. APRÈS UNE CHUTE :** Tout équipement ayant été soumis à des forces d'arrêt d'une chute doit être retiré immédiatement du service et détruit ou contactez le centre de service agréé par l'usine pour toute réparation.

3.3 EXIGENCES D'INSTALLATION

- A. PLAN DE LA TOITURE POUR INSTALLATION D'ANCRAGE :** Avant d'entamer la construction de la toiture, un plan devrait être tracé pour indiquer où les ancrages de toiture seront installés et quand les ouvriers pourront les utiliser. Voici des directives pour l'emplacement des ancrages de toiture :
- L'ancrage de toiture devrait être localisé au niveau du pignon du toit (si possible) et à une distance minimale de 6 pieds (1,8 m) de tout bord de toiture exposé. Sur les zones de toit très petites, placez l'ancrage de toiture aussi loin que possible du bord du toit.
 - N'installez pas les ancrages de toiture sur les structures de toit non soutenues, telles que les avant-toits et les gables.
 - N'installez pas les ancrages sur les bordures d'avant-toits.
 - Les ancrages de toiture doivent être installés à des distances de 8 pieds (2,4 m) le long du faîte de toit.
 - Les toitures en croupe nécessitent un ancrage sur chaque face de croupe.
 - Sur les longues toitures à pente douce, de multiples ancrages devraient être installés le long des gables (6 pieds (1,8 m) du rebord) pour réduire le danger de chute avec balancement.

La Figure 6 montre des points d'ancrage types pour diverses configurations de toiture.

Figure 6 - Emplacements de l'ancrage de toiture



- B. CHARPENTE DE TOITURE :** Les pièces de charpente de la toiture auxquelles les ancrages de toiture seront attachés doivent être en bon état. Ces membres doivent être sans failles, sans fissures, sans nœuds de grande taille ou autres défauts qui pourraient les affaiblir. Ne posez pas l'ancrage de toiture sur un bois pourri ou détérioré.

AVERTISSEMENT : Les ancrages de toiture installés sur des chevrons ou des fermes ayant précédemment accueilli un ancrage cloué ou vissé en place doivent être positionnés de façon à assurer que les nouveaux clous ne seront pas insérés dans les trous existants.

- C. INSTALLATION DES ANCRAGES DE TOITURE :** Les ancrages de toiture doivent être installés en suivant le plan d'installation discuté précédemment. Après l'installation, les règlements pour ce type d'installation de travail devront être respectés (c.-à-d. renforcement adéquat, etc.).

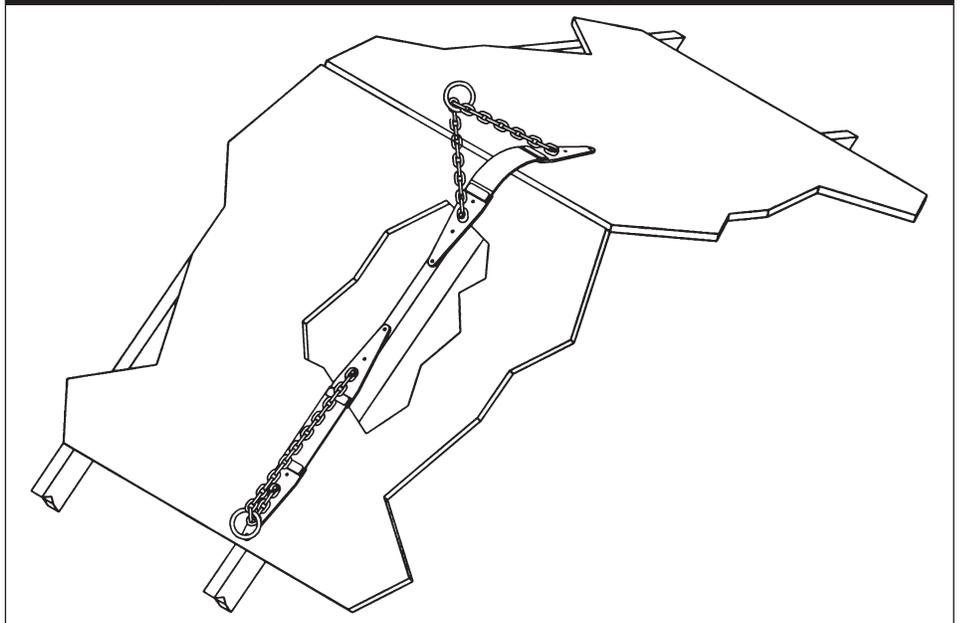
FIXATION DE L'ANCRAGE DE TOITURE : Ajustez les plaques latérales en fonction du dénivelé de la surface du toit où l'ancrage de toiture sera monté (sur un pignon ou sur une surface plane). Positionnez l'ancrage sur le toit de sorte que les 6 trous de vis situés le long du centre des plaques latérales dépassent une pièce de charpente de la toiture (2x4 minimum). Voir la Figure 7. Ensuite, enfoncez-le afin de réduire tout écart entre l'ancrage et le revêtement, et installez douze clous 16d ou 6 tire-fonds (des avant-trous de 3/16 po ou plus petits peuvent être percés pour faciliter l'installation des tire-fonds). Utilisez uniquement des tire-fonds de 1/4 x 2 1/2 po ou plus longs. Voir la figure 8. Consultez la section 5.0 concernant l'inspection avant utilisation.

AVERTISSEMENT : Les tire-fonds ou clous doivent traverser le revêtement de toiture et se visser dans une pièce de charpente de la toiture. Dans le cas contraire, l'ancrage ne pourra pas soutenir les charges nominales, ce qui risque d'entraîner de graves blessures, voire la mort (voir la Figure 8).

AVERTISSEMENT : Utilisez uniquement des clous 16d ou des tire-fonds de 1/4 po x 2 1/2 po ou plus longs.

IMPORTANT : Si le dispositif 2103673 est installé sur des bardeaux usagés, vérifiez qu'il est cloué ou vissé dans la pièce de charpente de la toiture (chevrons ou fermes).

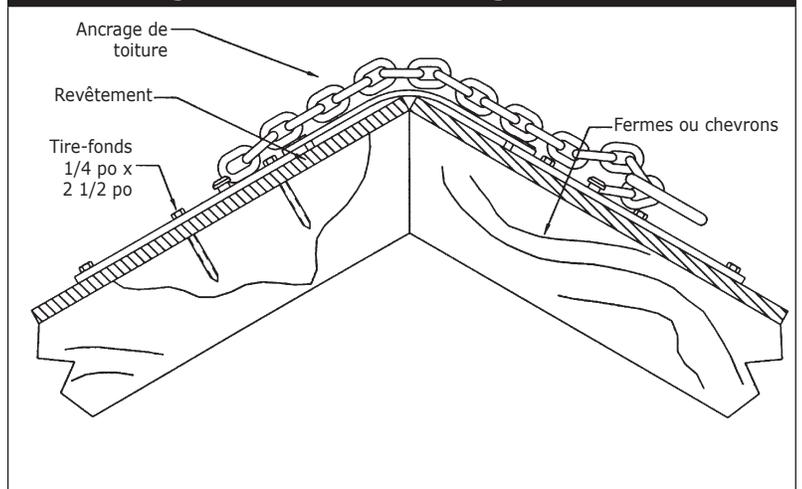
Figure 7 - Installation de l'ancrage de toiture



D. DÉPOSE DE L'ANCRAGE DE TOITURE : Retirez l'ancrage de toiture 2103673 avant de poser le bardage sur l'aire autour de l'ancrage. Pour le déposer, dévissez les tire-fonds ou retirez les clous. L'ancrage de toiture 2103673 est amovible et peut être relocalisé suite à une inspection conformément à la section 5.0.

3.4 RÉALISATION DE CONNEXIONS : Lors de l'utilisation d'un crochet pour effectuer la connexion, assurez-vous qu'aucun désengagement accidentel (décrochage) n'est possible. Un désengagement se produit lorsqu'il y a interférence entre le crochet et le connecteur correspondant, ce qui entraîne l'ouverture et le relâchement involontaire de la clavette du crochet. Des crochets mousquetons ou des mousquetons autoverrouillants doivent être utilisés pour réduire tout dégagement potentiel lors des connexions. N'utilisez ni crochets ni connecteurs qui ne se ferment pas totalement sur l'élément de fixation. N'utilisez pas de crochets sans dispositif de verrouillage. Suivez toujours les instructions du fabricant fournies avec chaque composant du système. Voir la Figure 9.

Figure 8 - Attaches d'ancrage de toiture

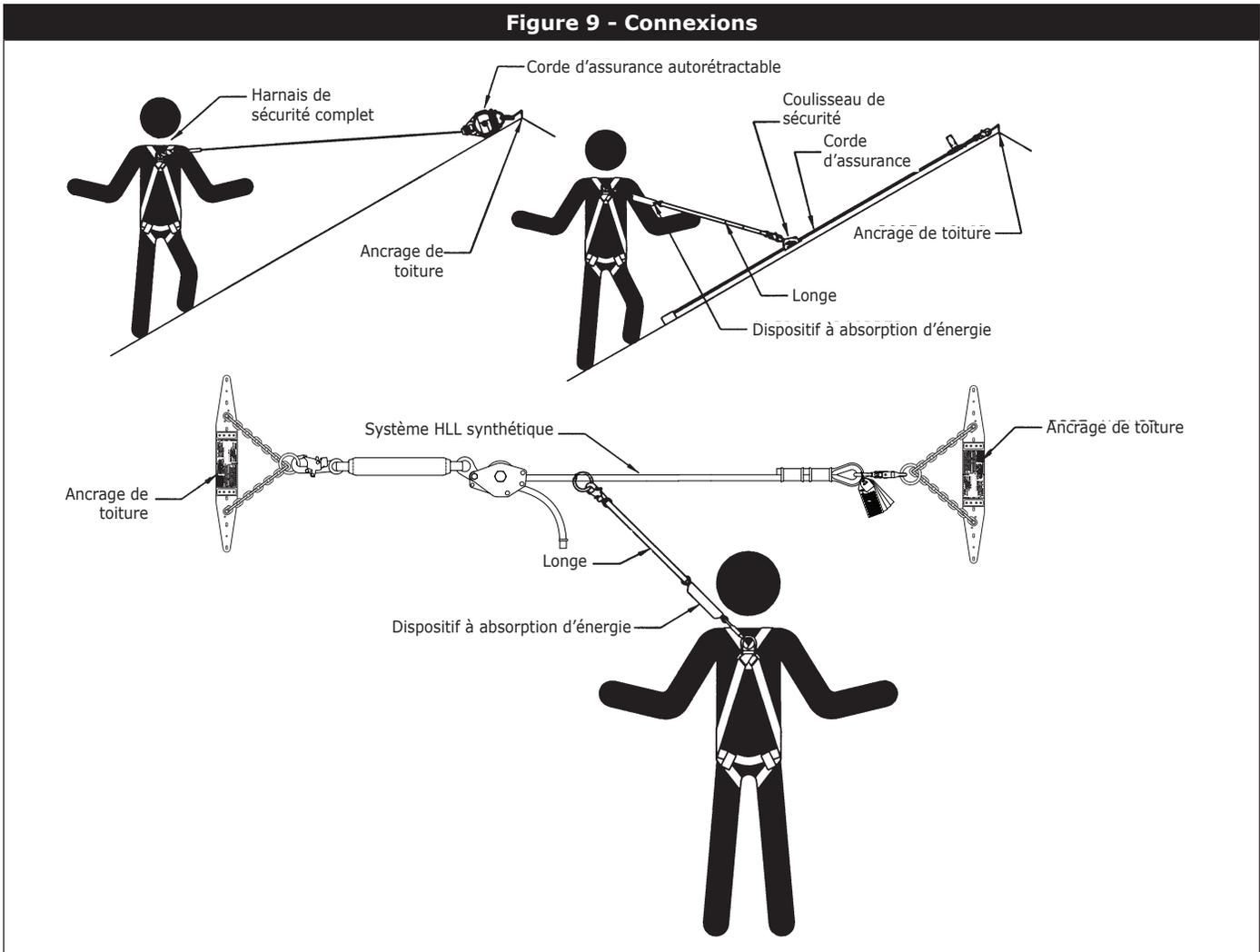


3.5 CONNEXION À L'ANCRAGE DE TOITURE : La connexion à un ancrage de toiture installé peut être effectuée uniquement à l'aide d'un crochet autoverrouillant ou d'un mousqueton à verrouillage et fermeture automatique. Ne faites pas de nœud pour attacher une corde d'assurance à l'ancrage de toiture. Ne passez pas la corde amortissante ou la corde d'assurance à travers l'anneau de l'ancrage de toiture avant de l'attacher. Lors du raccordement, assurez-vous que les raccords sont complètement fermés et verrouillés. La Figure 9 montre le raccordement correct d'un équipement antichute ou de retenue type à l'ancrage de toiture. Lorsque vous utilisez une corde amortissante, reliez l'extrémité de l'équipement amortisseur au harnais. Lorsque vous utilisez une corde d'assurance autorétractable, assurez-vous qu'elle est bien positionnée et n'empêche pas la rétraction. Protégez toujours la corde d'assurance des rebords tranchants ou de toute surface abrasive de la toiture. Assurez-vous que tous les raccordements sont compatibles dans leur taille, leur forme et leur capacité. Ne connectez jamais plus d'un système de protection personnelle à la fois à un seul ancrage de toiture.

AVERTISSEMENT : Veuillez lire et respecter les instructions du fabricant pour tout équipement auxiliaire (tel que le harnais complet, la corde d'amortissage, la corde d'assurance autorétractable, etc.) utilisé dans votre dispositif antichute personnel.

IMPORTANT : Pour les versions spéciales (personnalisées) de ce produit, respectez les instructions stipulées dans la documentation. Si l'utilisation d'un produit personnalisé est faite, reportez-vous au supplément d'instructions à suivre en annexe.

Figure 9 - Connexions



4.0 FORMATION :

4.1 Tous les utilisateurs de cet équipement sont tenus de comprendre les instructions et de suivre une formation pour installer, maintenir et utiliser correctement cet équipement. Ils doivent connaître les conséquences d'une installation ou d'une utilisation inappropriée de cet équipement. Ce guide d'utilisation n'est pas un substitut d'un programme de formation complet. La formation doit être répétée régulièrement afin d'assurer l'efficacité des utilisateurs.

AVERTISSEMENT : Consultez votre médecin en cas de doute quant à votre capacité physique à amortir le choc d'arrêt de chute. L'âge et la condition physique affectent sérieusement la capacité d'un ouvrier à résister aux chutes. Les femmes enceintes et les personnes mineures ne doivent pas utiliser cet équipement.

IMPORTANT : La formation doit être effectuée sans exposer l'utilisateur en formation à un danger de chute. La formation doit être répétée régulièrement.

5.0 INSPECTION :

5.1 FRÉQUENCE : Avant chaque utilisation, inspectez visuellement l'équipement selon les étapes stipulées dans les sections 5.2 et 5.3.

IMPORTANT : Si l'équipement est soumis à des forces résultant d'un arrêt de chute, il doit être immédiatement mis hors service et détruit. Voir la section 5.2.

5.2 ÉTAPES D'INSPECTION AVANT UTILISATION :

Étape 1. Inspectez l'ancrage de toiture pour détecter tout dommage physique. Portez attention à tout signe de fissures, de traces, de coups ou de déformations des pièces métalliques. Vérifiez qu'il n'y a pas de courbures : les plaques latérales de l'ancrage de toiture doivent être plates. Les rivets doivent être fixés solidement et complètement repliés (ils ne doivent pas dépasser du trou). Inspectez la chaîne et le joint torique pour vérifier s'ils sont endommagés.

- Étape 2.** Inspectez l’ancrage de toiture pour vous assurer qu’il est exempt de corrosion excessive.
- Étape 3.** Assurez-vous que l’état de la toiture lui permettra de supporter les charges de l’ancrage, voir la section 2.3. Vous ne devez jamais utiliser un ancrage fixé sur du bois détérioré ou pourri.
- Étape 4.** Assurez-vous que l’ancrage de toiture est toujours solidement fixé. S’il est desserré, ne l’utilisez pas.
- Étape 5.** Inspectez chacun des composants du système ou du sous-système selon les instructions du fabricant.
- Étape 6.** Enregistrez la date de l’inspection et les résultats dans le journal d’inspection. Voir Section 9.0.

5.3 Si l’inspection révèle un état défectueux, mettez immédiatement l’équipement hors d’usage et détruisez-le, ou communiquez avec un centre de service après-vente agréé par l’usine en vue de sa réparation.

REMARQUE : Seul DBI/SALA ou les parties autorisées par écrit sont en droit d’effectuer des réparations sur cet équipement.

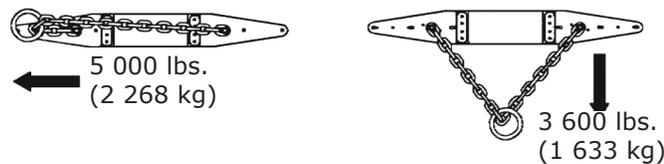
6.0 ENTRETIEN - RÉPARATION - ENTREPOSAGE

- 6.1** Aucun entretien planifié n’est requis. Si vous avez des questions sur l’état de votre ancrage de toiture ou si vous avez des doutes sur sa mise en service, communiquez immédiatement avec DBI/SALA.
- 6.2** Les procédures supplémentaires d’entretien et de réparation (c.-à-d. des pièces de rechange) doivent être effectuées par un centre de service agréé. L’autorisation doit être donnée par écrit.
- 6.3** Les ancrages de toiture inutilisés doivent être rangés dans un endroit propre et sec.

7.0 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Matériel : Joint torique en acier forgé, chaîne en alliage de 9/32 po, convoyeur à bande en caoutchouc de 3 po de large et plaque latérale en acier au carbone.

Résistance de l’ancrage de toiture dans les directions illustrées :



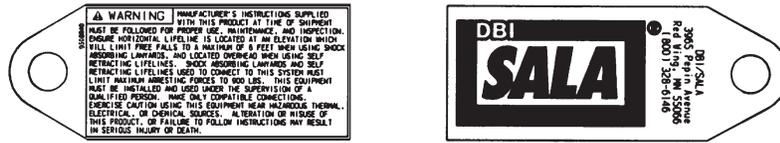
Poids : 4,4 lb (2 kg)

Taille : 1/4 po x 3 po x 25 po (6 mm x 7,6 cm x 63,5 cm)

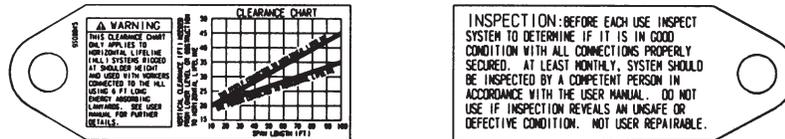
Capacité : 310 lb (141 kg) (une personne)

8.0 ÉTIQUETAGE :

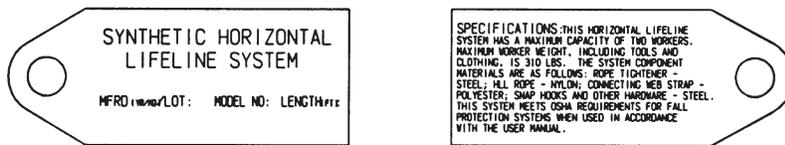
8.1 Les étiquettes ci-dessous doivent être solidement fixées à la corde amortissante Sayline^{MC} et être parfaitement lisibles. Voir la figure 1.



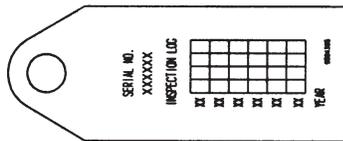
Étiquette d'avertissement, Système HLL synthétique



Étiquette de dégagement en cas de chute, Système HLL synthétique



Étiquette d'identification, Système HLL synthétique

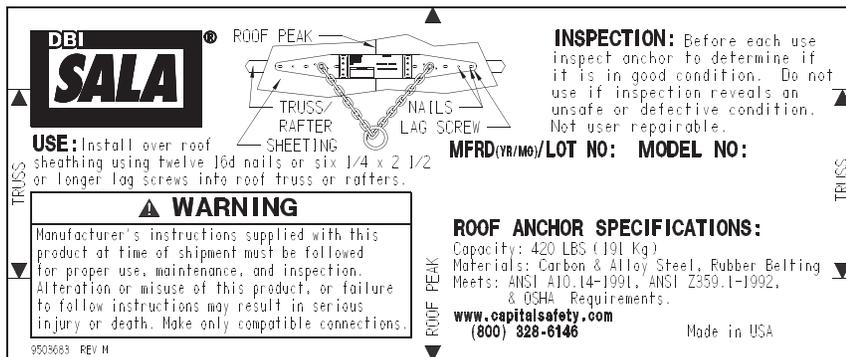


Étiquette du journal d'inspection



Étiquette de tendeur de corde

8.2 Cette étiquette doit être fixée sur l'ancrage de toiture et être entièrement lisible :



GARANTIE À VIE LIMITÉE

Garantie offerte à l'utilisateur final : D B Industries, Inc., dba CAPITAL SAFETY USA (« CAPITAL SAFETY ») garantit à l'utilisateur final d'origine (« Utilisateur final ») que les produits sont dépourvus de tout défaut matériel et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Cette garantie couvre toute la durée de vie du produit, à partir de sa date d'achat à l'état neuf et inutilisé par l'Utilisateur auprès d'un distributeur agréé CAPITAL SAFETY. La responsabilité intégrale de CAPITAL SAFETY et le seul recours de l'Utilisateur final dans le cadre de cette garantie se limitent à la réparation ou au remplacement en nature des produits défectueux pendant leur durée de vie (à la seule discrétion de CAPITAL SAFETY et selon ce qu'elle juge approprié). Aucun renseignement ou avis oral ou écrit fourni par CAPITAL SAFETY, ses distributeurs, administrateurs, cadres, mandataires ou employés ne représentera une garantie différente ou supplémentaire ou n'augmentera de quelque manière que ce soit la portée de la présente garantie limitée. CAPITAL SAFETY n'accepte aucune responsabilité pour les défauts causés par un abus, une utilisation abusive, une altération ou une modification, ou pour les défauts causés par le non-respect des instructions du fabricant relatives à l'installation, à l'entretien ou à l'utilisation du produit.

CETTE GARANTIE CAPITAL SAFETY S'APPLIQUE UNIQUEMENT À L'UTILISATEUR FINAL. ELLE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE APPLICABLE À NOS PRODUITS ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE OU OBLIGATION, EXPLICITE OU IMPLICITE. CAPITAL SAFETY EXCLUT EXPLICITEMENT ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE MISE EN MARCHÉ ET D'ADAPTATION À DES FINS PARTICULIÈRES, ET NE SERA RESPONSABLE POUR AUCUN DOMMAGE-INTÉRÊT DIRECT OU INDIRECT, CORRÉLATIF OU ACCESSOIRE DE TOUTE NATURE Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, LES PERTES DE PROFITS, LES REVENUS OU LA PRODUCTIVITÉ, LES BLESSURES CORPORELLES, VOIRE LA MORT OU PERTE OU DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ, DANS LE CADRE DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE RESPONSABILITÉ (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE) OU TOUTE AUTRE THÉORIE LÉGALE OU ÉQUITABLE.



A Capital Safety Company

CSG États-Unis & Amérique latine

3833 SALA Way
Red Wing, MN 55066-5005
Numéro vert : 800.328.6146
Téléphone : 651.388.8282
Télécopie : 651.388.5065
solutions@capitalsafety.com

CSG Canada

260 Export Boulevard
Mississauga, ON L5S 1Y9
Téléphone : 905.795.9333
Numéro vert : 800.387.7484
Télécopie : 888.387.7484
info.ca@capitalsafety.com

CSG Europe du Nord

Unit 7 Christleton Court
Manor Park
Runcorn
Cheshire, WA7 1ST
Téléphone : + 44 (0)1928 571324
Télécopie : + 44 (0)1928 571325
csgne@capitalsafety.com

CSG EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique)

Le Broc Center
Z.I. 1ère Avenue
5600 M B.P. 15 06511
Carros
Le Broc Cedex
France
Téléphone : + 33 4 97 10 00 10
Télécopie : + 33 4 93 08 79 70
information@capitalsafety.com

CSG Australie & Nouvelle-Zélande

95 Derby Street
Silverwater
Sydney NSW 2128
AUSTRALIE
Téléphone : +(61) 2 8753 7600
Numéro vert : 1 800 245 002 (AUS)
Numéro vert : 0800 212 505 (NZ)
Télécopie : +(61) 2 87853 7603
sales@capitalsafety.com.au

CSG Asie

Singapour :
16S, Enterprise Road
Singapour 627666
Téléphone : +65 - 65587758
Télécopie : +65 - 65587058
inquiry@capitalsafety.com

Shanghai :
Rm 1406, China Venturetech Plaza
819 Nan Jing Xi Rd,
Shanghai 200041, R. P. de Chine
Téléphone : +86 21 62539050
Télécopie : +86 21 62539060

www.capitalsafety.com



Certificate No. FM 39709